



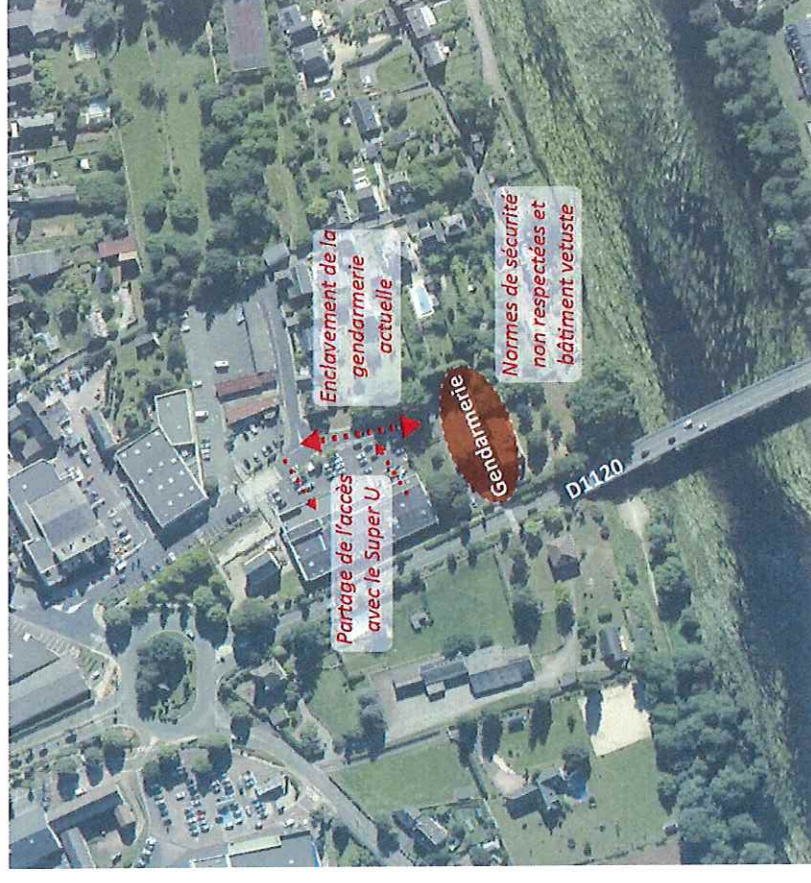
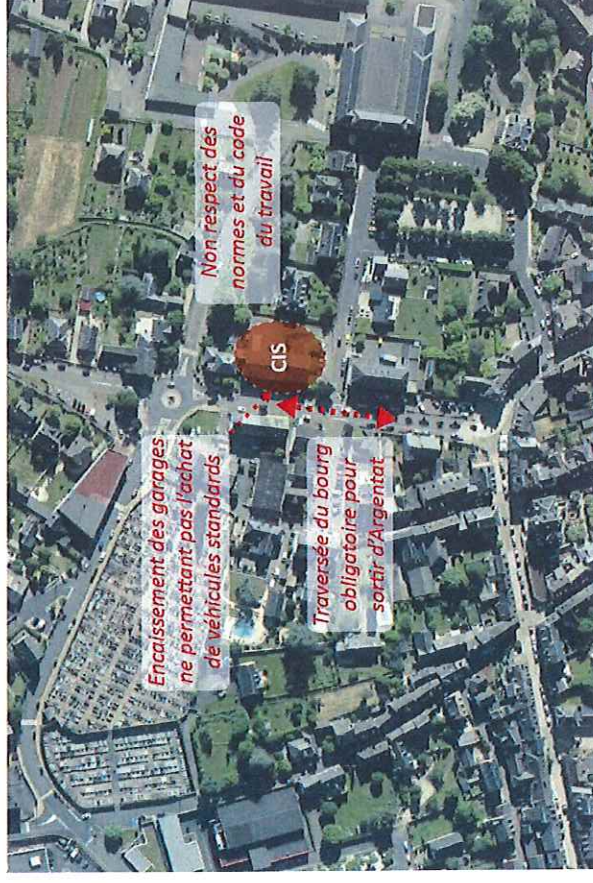
# 1 - LE CONTEXTE DU PROJET

## LE PROJET "PÔLE SÉCURITÉ"

### Des équipements existants plus adaptés

- > Les locaux de la gendarmerie sont non adaptés et non adaptables aux nouvelles normes sur le site actuel.
- > Les locaux du CIS doivent être adaptés au service public (manoeuvres difficiles, non conformité avec le code du travail).

### -> D'où l'émergence d'un projet groupé

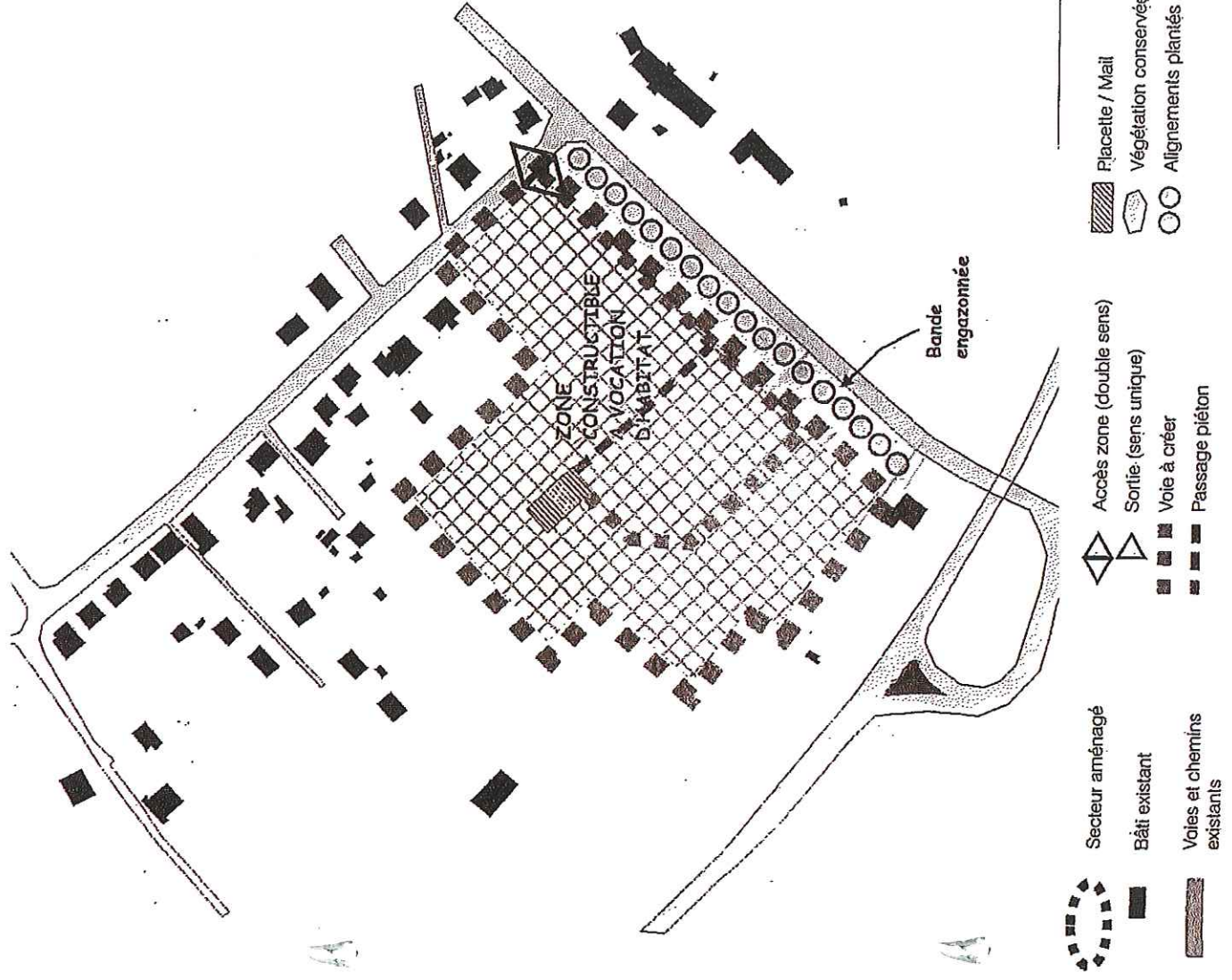


## LE SECTEUR "LAMARTINE"

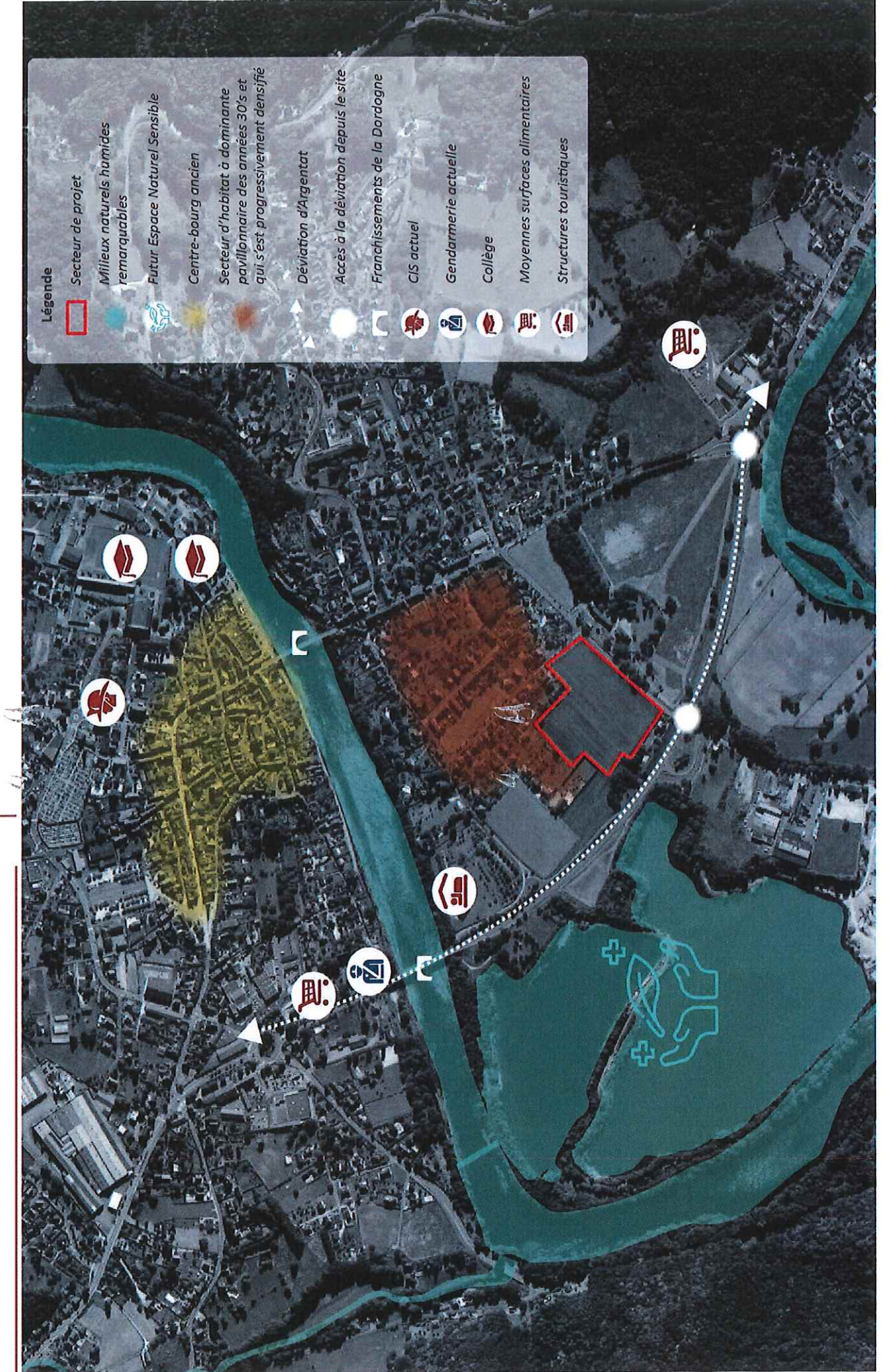
### Un secteur AU1 au PLU d'Argentat

> La zone actuellement inscrite dans le PLU et sa traduction en OAP visent la création d'un secteur dédié à de l'habitat uniquement

-> Secteur choisi pour la réalisation du projet, en raison de son accessibilité et de son classement actuel en zone AU1



# LE SECTEUR LAMARTINE DANS SON CONTEXTE



# LE SECTEUR LAMARTINE DANS SON CONTEXTE

**Légende**

- Relief forestier visible depuis le site
- Milieux naturels humides remarquables
- Espaces arborés en bordure de secteur
- Monument remarquable visibles depuis le site
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Muret en pierre
- Frange urbaine
- Habitation existante
- Poteaux électriques
- RD 1120
- Accès à la RD 1120

